



---

***RAPPORT DU PRESIDENT***

---

# Rapport du Président relatif aux procédures de contrôle interne et à l'élaboration de l'information comptable et financière pour l'exercice 2007



## Assemblée Générale Mixte des Actionnaires

24 Avril 2008

**GEOREX SA**

Capital : 1 588 511.37 euros

Siège social : 145 rue Michel Carré – 95100 ARGENTEUIL

RCS B692037823

En application des dispositions de l'article L.225-37, du Code de Commerce qui impose au président du Conseil d'Administration de toute Société Anonyme de rendre compte dans un rapport joint au rapport mentionné aux articles L.225-100, L.225-102, L.225-102-1 et L.233-56, je vous rends compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007,
- des procédures de contrôle interne mises en place par le Groupe.

La loi ne prévoit pas d'approbation formelle de ce rapport par le Conseil d'Administration. Ce rapport a été mis à disposition du commissaire aux comptes dans les délais qui lui sont impartis par la loi pour déposer ses rapports.

### 1-Préparation et organisation des travaux du Conseil d'Administration

#### >Organisation du Conseil d'Administration

Depuis la loi 2001-420 du 15 mai 2001, le président n'a plus vocation à assurer la Direction Générale, cette mission incombant désormais au Directeur Général. En date du 25 mars 2004, le Conseil d'Administration a attribué la Direction Générale de la société au président du Conseil d'Administration. Il appartient cependant au président d'organiser et de diriger les travaux du Conseil et de représenter la société à l'égard des actionnaires et des tiers.

#### >Composition du Conseil d'Administration

Nous vous rappelons que le Conseil d'Administration est composé de 7 membres.

Nom	Qualité	Date de naissance	Fin du Mandat
M. BASSIAS Yannis	Président	30/05/1954	31/12/2011
M. BAILLARD Laurent	Administrateur	15/12/1972	31/12/2008
M. FORREST Ian	Administrateur	05/06/1938	31/12/2012
M. LADREIT DE LACHARRIERE Paul	Administrateur	17/07/1971	31/12/2010
M. SUNDVALL Audar	Administrateur	18/05/1944	31/12/2011
M. VOIGT Harald	Administrateur	27/07/1956	31/12/2012
M. VROMANT Denis	Administrateur	24/06/1950	31/12/2011

Le nombre d'actions, dont chaque administrateur doit être propriétaire, depuis la loi du 15 mai 2001 est librement fixé par les statuts. A compter de l'Assemblée du 31 mai 2006, les actionnaires seront propriétaires de vingt-cinq actions de garantie en vertu de l'article 15 des statuts. Le nombre d'administrateurs ayant dépassé l'âge de 70 ans est nul.

### **>Fréquence et tenue des réunions**

Au cours de l'exercice écoulé, le Conseil d'Administration s'est réuni à 5 reprises au siège social de la société. Le Conseil d'Administration s'est réuni aux moments jugés opportuns par le président soit :

- le 22 février 2007,
- le 03 mai 2007,
- le 19 septembre 2007,
- le 29 octobre 2007,
- le 18 décembre 2007,

Les conditions de quorum stipulées à l'article L.225-37 al. 1 ont été respectées. Un registre de présence a été tenu à jour et signé par les administrateurs à chaque Conseil d'Administration. Toutes les décisions de quorum ont été prises à la majorité des membres présents ou représentés (art L.225-37 al 2). Les administrateurs ont librement exercé leur droit de vote. Après chaque réunion a été établi un procès-verbal (art D 85). Les procès-verbaux ont été signés par le président de séance et au moins un administrateur (art D 86 al 2).

### **>Convocation des Administrateurs**

La convocation des administrateurs est effectuée par courrier électronique ou papier. Le commissaire aux comptes, convoqué par lettre recommandée avec accusé de réception aux réunions, se prononce sur les comptes semestriels et annuels conformément aux dispositions de l'article L 225-38 du Code de Commerce.

Le Conseil d'Administration a déterminé les orientations de l'activité de la société et a veillé à leurs mises en œuvre. Il a régulièrement été saisi de toutes les questions intéressant la bonne marche de la société.

### **>Informations des membres du conseil d'Administration**

Chaque administrateur a reçu au cours de l'exercice toutes les informations nécessaires à l'accomplissement de sa mission, et tous les documents demandés par les administrateurs leur ont été fournis. Par ailleurs, les membres du Conseil d'Administration ont été informés par le Président avec 9 Lettres d'Information développant la stratégie du Groupe. Ces lettres ont été rédigées en Anglais à la demande des Administrateurs – Actionnaires anglophones.

### **>Travaux du conseil d'administration**

Au cours de l'exercice écoulé, les administrateurs ont été consultés sur les décisions de gestion impliquant un engagement pour la société.

Les principales décisions prises par le Conseil d'Administration ont été les suivantes :

- Dissolution de la filiale Georex Norge (22/02/07)
- Participation à la production de gaz du champ Maracas, Colombie, à hauteur de 5% (22/02/07)
- Etudes d'évaluations des réserves pétrolières et gazières en Tunisie et en France (22/02/07)
- Proposition à l'opérateur de la concession Maracas l'augmentation de la participation Georex SA de 5% à 20% d'un paiement des coûts intérieurs d'explorations (03/05/07)
- Proposition d'une augmentation de capital réservée en faveur de Food International, Equitech Financial Ltd et Banque Cramer & Cie à hauteur de 209.284 actions (03/05/07)

- Cession de titres de la filiale Georex Tunisia Services (ex Geonumeric SARL) détenues par la filiale Geonumeric SAS à Georex SA (03/05/07)
- Rejet du projet d'acquisition d'une société spécialisée en Geotechnique et Environnement en France (19/09/07)
- Constitution de la nouvelle filiale Poros SAS pour les activités pétrolières et gazières (19/09/07)
- Etudes d'audits avec objet l'acquisition de deux sociétés spécialisées dans la Gestion de Données (19/07/07)
- Soumission de demandes de permis de recherche en France et en Tunisie (19/09/07)
- Approbation des comptes semestriels au 30 juin 2007 (29/10/07)
- Présentation des comptes trimestriels non audités (29/10/07)

## 2- Procédure du contrôle interne

### >Définition du contrôle interne

Le contrôle interne couvre l'ensemble des politiques et procédures mises en œuvre par la Direction en vue d'assurer, dans la mesure du possible, la gestion rigoureuse et efficace des activités. Ces procédures impliquent le respect des politiques de gestion, la sauvegarde des actifs, la prévention et la détection des irrégularités et inexactitudes, l'exactitude et l'exhaustivité des enregistrements comptables et l'établissement en temps voulu d'informations financières ou comptables fiables. Le système de contrôle interne s'étend au-delà des domaines liés au système comptable et comprend également les politiques et procédures définies par la Direction et le gouvernement d'entreprise

### >Objectifs du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne mises en place par la Direction au sein du groupe ont pour objectif de s'assurer de la sincérité et de la fiabilité des informations enregistrées dans les comptes.

### >Description des procédures

#### Existence d'un plan d'organisation

Les Fonctions des salariés du groupe sont définies par les contrats de travail. Les tâches et les responsabilités des salariés du groupe font l'objet d'ordres de mission. La rédaction de ces documents est suffisamment précise afin d'éviter des négligences.

#### La compétence et l'intégrité du personnel

La compétence du personnel est évaluée sur la base des diplômes, d'études spécifiques et de l'expérience pratique dans les métiers, la durée et les missions que le personnel exécute. L'intégrité du personnel, et en particulier du management, est validée par la remise d'un extrait de casier judiciaire.

#### Existence d'une documentation satisfaisante

Une information d'organisation, technique et commerciale suffisante est rendue et reste constamment disponible dans les sites Web de la maison mère et de ses filiales du groupe. De plus, un guide des procédures internes a été rédigé par la direction financière et par le commissaire aux comptes.

### >Résultat du contrôle interne

Il existe une présomption de fiabilité des comptes individuels de la société Georex ainsi que des comptes consolidés du groupe Georex. Il existe une coïncidence entre les données comptables et la réalité. Les informations reçues sont correctement transmises et sont traduites correctement dans les comptes.

Le Président du Conseil d'Administration